REFLEX

BULLETIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE n°76 été 2007
tél. : 04 76 55 21 69 fax : 04.76.55.27.17. mairie.st.joseph@wanadoo.fr _ site internet www.saint-joseph-de-riviere.fr

Le dixième « rendez-vous des artistes », commencé le 5, s'est achevé le 20 mai, après avoir connu un succès sans précédent.
Notre village est très honoré de cette brillante manifestation culturelle, dont la presse locale s'est fait largement l'écho.
Avec plus de 2000 visiteurs et de nombreux courriers de félicitations, ce rendez-vous a permis de rendre hommage au travail des artistes, venus proposer au public une découverte enrichissante.
Un grand merci à Maria SANTARELLI et aux membres de son association qui se sont dépensés sans compter pour assurer la réussite de cette exposition , riche en émotions, contribuant ainsi grandement à la promotion de l'art sous toutes ses formes.
Rendez-vous donc au prochain salon qui aura lieu... en mai 2009.
Et pendant toute cette période, et encore actuellement, vous pouvez admirer dans la salle du conseil municipal, l'exposition (une partie) des œuvres de Pierrette VAN GINNEKEN, peintre dauphinois connue et reconnue, appréciée par tous ses pairs, honorée dans les hautes sphères nationales et sociétaire très efficace de l'association de la Vertevelle. Le vernissage a eu lieu le samedi 2 juin, en Mairie.
Plus récemment encore, au cours d'une cérémonie, empreinte de simplicité mais pleine d'émotions, un hommage particulier a été rendu à un de nos plus célèbres concitoyens, ancien Maire de la commune, fil conducteur d'un ouvrage signé Martine GALIANO, et paru sous le titre « Paul de la Bourderie ».
Avec les souvenirs de six anciens (tous disparus), de notre village de St Joseph de Rivière, c'est une peinture particulièrement humaniste de la vie quotidienne d'autrefois que nous offre l'auteur.
Et enfin, tout dernièrement, le 15 juin, au cours d'une très sympathique réception, les membres du conseil municipal ont remis aux nouveaux arrivants l'ouvrage fraîchement réimprimé et corrigé , intitulé « la naissance d'une commune ... St Joseph de Rivière ».
A l'origine de cette belle initiative, l'association Autrefois pour Tous, présidé par Luc CIAPIN à qui j'adresse toutes mes félicitations.
Vous conviendrez de la grande activité culturelle développée ces dernières semaines dans notre commune.
Je vous recommande de vous procurer rapidement ces deux ouvrages qui vous aideront à passer un bon été.
Bonnes vacances à tous.

Le Maire
Claude DEGASPERI

DANS CE NUMERO

Édito du Maire	P1
La Mairie et les Élus	P2 P3
Les Brèves	P4 P5
Les associations	P6
En Chartreuse et aux alentours	P7 P8
Mémento	P9 P10

LE REFLEX
Mairie de St Joseph de Rivière
Directeur de la Publication
Commission « Information— Qualité de Vie »
Tirage : 500 exemplaires
Conception : Mairie de St Joseph de Rivière
Dépôt légal à parution.
Imprimé par nos soins.

LA MAIRIE ET LES ELUS

PERMANENCES DES ELUS

MR LE MAIRE
Le samedi de 10h30 à 12h00
et sur rendez-vous.

Mr OCCELLI 1er Adjoint
Le samedi de 10h30 à 12h00
et sur rendez-vous.

Mr PAGNIEZ Adjoint à l'urbanisme
Le mercredi de 18h00 à 19h00.

ARRETE PORTANT SUR LES FEUX DE JARDIN

Article 1 er :

A compter de la publication du présent Arrêté Municipal, les habitants de la Commune qui voudraient se débarrasser de broussailles, branchage, herbe sèche, feuilles mortes , et en général de tous déchets végétaux d'entretien de jardin, mais à l'exception de tous autres déchets, pourront les brûler les **lundi et samedi entre 7 heures et 12 heures**.

Article 2 :

Les intéressés qui feront brûler ces végétaux devront assurer la surveillance jusqu'à extinction total du foyer.

Article 3 :

Toute infraction au présent arrêté fera l'objet d'un procés verbal établi dans les conditions fixées par l'article L 48 du Code de la Santé Publique et susceptible à poursuite en application des articles 526-15 et R 29 du Code Pénal.

Article 4 :

Mr le Commandant de Brigade de St Laurent du Pont (Isère), Mr le Maire de St Joseph de Rivière (Isère), sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera porté à la connaissance de la population par voie de presse et d'affichage.

ARRETE PORTANT SUR LES BRUITS DE VOISINAGE

Article 1: tous travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Article 2 : les propriétaires ou possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les chiens de garde doivent avoir subi un dressage tel qu'ils n'aboient qu'en cas de tentative d'effraction.

SERVICE NATIONAL

Les jeunes filles et jeunes garçons de 16 ans, nés en juillet août et septembre 1991, sont priés de venir, en Mairie, se faire recenser.
N'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité et de votre livret de famille.
RAPPEL :
Les recensés le sont à partir de la date anniversaire dès 16 ans. Le recensement concerne les jeunes gens, Françaises et Français jusqu'à l'âge de 25 ans.

LA MAIRIE ET LES ELUS

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Ce vendredi 15 juin 2007, Claude DEGASPERI, Maire et son équipe municipale accueillaient dans la Salle d'Animation Rurale les nouveaux arrivants de la Commune.

Cette année vingt nouvelles familles dont deux commerçants étaient conviées à cette réception.

C'est le groupe Vocal « L'air de Rien » qui a ouvert cette belle manifestation. Il nous a emmené dans différents pays dont l'Italie. Un moment de forte émotion où une chanson de PIAF était dédiée à notre amie « Michou » qui vient de nous quitter.

Claude DEGASPERI a tracé la vie de notre Commune avec ses services, ses commerces et ses artisans, ses associations et ses agriculteurs.

Au cours de cette manifestation la réédition du livre du 150° anniversaire de la Commune de ST JOSEPH DE RIVIERE était présentée par Luc CIAPIN.

Le verre de l'amitié avec une « Chartreuse Soleil » a clôturé cette belle manifestation où chacun a pu faire connaissance et dialoguer sur la vie de notre village.

A l'an prochain.

CHIENS ERRANTS

Nous vous rappelons les termes de l'arrêté du Maire du 28 février 2007 :

« article 1– tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs et jardins publics, à l'intérieur de l'agglomération.

Article 2– tout chien errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière.

Article 3– les infractions au présent arrêté sont passibles d'amende.

Article 4- M. le Commandant de Gendarmerie de St Laurent du Pont est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont copie sera transmise à M. le Préfet »

POINT FINANCES 2007

Le 21 décembre 2004 la Commune de ST JOSEPH DE RIVIERE procédait à l'acquisition de 3Ha36a de terrain en zone humide au lieu-dit « Aux Bouviers » pour la somme de 2 000 €.

Le Conseil Général nous a attribué pour cette acquisition une subvention de 2 000€., reçue le 29/06/2005.

La Commune dans le cadre de cette acquisition a redistribué 2Ha05a, par une convention de pâturage à Evelyne FETAZ, pour une durée de 15 ans. 1Ha29a41ca, reste en zone naturelle.

Pour redonner ces terres incultes à l'agriculture la Commune de ST JOSEPH DE RIVIERE a engagé les travaux suivants :

* SARL PERRET Frères, assainissement : 875,18 €
* Marc LAPEYRE géomètre : 570,60 €
* BOIS DES ALPES, Arrachage arbres : 6 298,14 €
* Coopérative Dauphinoise, graines : 228,83 €
* Honoraires M° Prunier : 331,37 €

Prix Payé TTC en 2006 : 8 304,42 €
Subvention du Conseil Général reçue le 30/03/07 : 5 570,90 €

Prix de revient de ce programme pour libérer 2Ha05a de terre à l'agriculture : 2 733,52 €.

PASSEPORTS ET CARTES D'IDENTITE

ATTENTION !
Un retard important dans la fabrication des passeports et des cartes d'identité est enregistré en ce moment.
Nous notons un délai de plus de 6 semaines pour les cartes et de plus de 10 jours pour les passeports.
Ces délais sont donnés tout à fait aléatoirement et peuvent s'allonger encore à l'approche des vacances d'été.
Ils changent au fur et à mesure du nombre de demandes enregistrées au niveau national. Soyez prévoyants !

LES BREVES

SPECTACLE FOLKLORIQUE A LA SALLE D'ANIMATION RURALE

« ETOILE DE L'ATLAS »

Ce groupe vient de Immouzer du Kandar. Ce village se situe à la porte du Moyen Atlas, au Nord Est du Maroc, à 1305m d'altitude, il surplombe la plaine de Saiss. C'est un village berbère connu pour sa coopérative artisanale.

Dans la musique Berbère les instruments utilisés sont le bendir (grand tambourin rustique), le gambir ; ils accompagnent chants et danses. Au son du bendir la musique berbère exprime la nature enchanteresse de la campagne. Elle est considérée comme une forme d'expression de l'âme amazigne (berbère), la pratique instrumentale se transmet de génération en génération depuis la nuit des temps.

La danse du Moyen Atlas dans laquelle hommes et femmes sont coude à coude est le célèbre Ahidous. Elle est attaquée sur un rythme ondulant, à la fois souple et rigoureux. Après cette introduction, un couple de danseurs se détache, puis virevolte avec légèreté.

Guedra est une danse ancienne qui met en avant la grâce et la beauté naturelle des femmes. La danseuse agenouillée, évolue au rythme d'un large tambour et effectue les mimiques de la vie quotidienne.

D'autres danses invoquent les esprits ou symbolisent la force des hommes. Ce groupe a connu un succès important lors d'une tournée en Autriche et est connu dans tout le Maghreb surtout par son musicien vedette El Hyppi. Pour la première fois le festival accueille le Maroc

« JALLMAY »

Ce groupe nous vient de Lima. La culture vivante du Pérou est basée sur les traditions riches et variées de ce pays. Le groupe Jallmay a été crée en 1996 à Lima, avec de jeunes gens dont l'objectif principal était de faire des recherches, de valoriser, de défendre et de développer les arts et traditions populaires du Pérou dans le monde.

La compagnie de danse Jallmay compte plus de 60 artistes, tous originaires de différentes régions du Pérou.

Elle a acquis une notoriété internationale grâce à des spectacles de très grande qualité tant au niveau de la danse, que des costumes extrêmement colorés et variés et de l'orchestre. Qui ne connaît pas la musique andine d'influence précolombienne avec la Quéna, le Siku (flûte de Pan) et tambour ? Mais il existe des musiques plus métissées avec guitare, violon, harpe ou la fameuse petite guitare en carapace de tatou appelée Charango.

Les danses sont variées comme Marinera, Festejo, Lando, les Negritos, les salsas d'influences noires. Mais il existe celles d'origines Hispano-indienne comme Yaravi, Muliza, Huaylash ou encore celles qui sont purement indigènes : Ayarachis, Chiriguanas et Huifala ;

Jallmay contribue objectivement au renforcement de l'identité péruvienne en sauvegardant la culture léguée par les ancêtres.

Ces deux groupes se produiront le Mercredi 4 juillet 2007 à 21 heures à la salle d'animation rurale. Le prix de l'entrée est de 5 € et gratuit pour les moins de 12 ans. Ce spectacle est organisé au profit du CCAS de Saint Joseph de Rivière.

LES BREVES

EN DIRECT DE L'ECOLE PRIMAIRE DE ST JOSEPH ...

FABLES DES ELEVES DE CM1

La fleur

La fleur s'ouvre,
C'est nouveau ce monde.
Elle vient de pousser.
La fleur vit
Elle voit beaucoup de choses se passer.
Mais elle ne bouge pas.
La fleur se fait ramasser.
La fleur est dans un vase.
La fleur se fait admirer.
La fleur est arrosée
C'est bientôt la fin.
Elle n'aura vécu qu'une semaine.
Elle meurt.

Alexi Locatelli

Le requin et la crevette

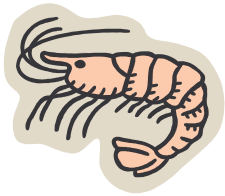

Un requin et une crevette vivaient ensemble ; et tous les soirs le requin faisait du rock jusqu'à 1 h du matin, empêchant la crevette de dormir.
Mais un jour, les pêcheurs le repérèrent au bruit qu'il faisait et il fut pêché.

Première moralité : Il ne faut jamais faire du rock trop tard, sinon, on se fait repérer.
Seconde moralité : faire attention aux autres, c'est aussi se protéger .

Charlotte

Le cheval et le dauphin

Autrefois, le cheval n'aimait pas le dauphin.
Alors, le cheval fit un piège pour le dauphin. Il prit un seau, y mit de l'eau non potable et le vida dans l'océan.
Mais le cheval, revenant de l'océan, prit un clou dans son sabot.

Moralité : Ne jamais rendre ce que l'on nous fait ; le temps s'en charge.

Marion et Célia

Le poisson et l'océan

Il était une fois un petit poisson qui nageait dans l'océan.
Un jour, il rencontra un grand poisson, bien plus grand que notre petit poisson.
Il se mit à trembler de peur car il savait qu'il allait lui servir de repas.

Moralité : Quand on est petit, mieux vaut ne pas regarder les grands trop longtemps.

Loïc Burille et Nathan Monnet

LES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES

Tous à vos agendas, il y a des dates à noter :

* le samedi 7 juillet, feux d'artifice suivis du bal.

* le dimanche 5 août, apéro en Sure offert par le Comité des Fêtes.

* le dimanche 9 septembre, bol d'air, sortie moto en Chartreuse.

Appel aux bonnes volontés ! Les personnes souhaitant faire partie du Comité des Fêtes seront les bienvenues.

CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs ouvre ses portes pour les vacances d'été sur le secteur de Saint Joseph de Rivière :
*** du mercredi 4 juillet au vendredi 27 juillet,**
*** et du lundi 20 août au vendredi 31 août.**
Nous pouvons accueillir vos enfants entre 4 et 11 ans.
Les horaires d'ouverture sont de 8h00 à 18h00.
Les repas et les goûters sont pris sur place et compris dans le coût de la journée.
Les tarifs sont calculés selon le quotient familial.
Pour toute information, ou inscription, vous pouvez téléphoner au « Sac à Jouets », au 04-76-06-21-37.
Attention ! Les places sont limitées. Munissez vous de votre quotient familial, de votre attestation d'assurance et du carnet de santé.

FAMILLES RURALES

En 2005-2006, l'association Familles Rurales de Saint Joseph de Rivière a proposé aux ados de la commune des sorties gratuites (bowling, patinoire), mais vu le peu d'enthousiasme de ces derniers à se manifester, le projet a été abandonné.
Aussi, pour la rentrée 2007, l'association Familles Rurales aimerait organiser une activité hebdomadaire à Saint Joseph : cours de STEP ou de danse, ou randonnées en montagne …
Toutes les suggestions sont les bienvenues.
Ces cours s'adressent aux ados mais aussi à toutes les personnes (jeunes et moins jeunes) de la commune.

Une activité pourra être organisée seulement si un groupe suffisamment important est intéressé.
Faites vous connaître auprès des membres de l'association :
- par téléphone à Denise PEGORARO
au 04.76.55.17.74
- par internet à Michelle GHIOTTI
mich_gh@yahoo.fr
Ou tout simplement par courrier en remplissant le coupon réponse ci-joint et en l'adressant à :
Familles Rurales
Mairie
38134 ST JOSEPH DE RIVIERE

NOM……PRENOM……

Est intéressé(e) par les cours de :

☐ **STEP**

☐ **Danse**

☐ **Randonnée**

☐ **Autres suggestions ……**

……

EN CHARTREUSE ET AUX ALENTOURS .

P.A.J. SPECIAL ETE ...

Toutes les informations sont dans « l'été jeunes », info distribuée par le P.A.J., disponible en Mairie

SOIRÉE D'OUVERTURE ETE JEUNES 2007

"Skaganouch" en Concert dès 20H … et cinéma plein air.

LUNDI 9 JUILLET
AU MENUET - LES ECHELLES

Projection de NANNY MC PHEE à partir de 22h.
Entrée gratuite.
Repli au cinéma "Le Montcelet" en cas de pluie.

SOIREE DE CLOTURE ETE JEUNES 2007

« **HOBO** » en concert dès 20H
Vendredi 27 juillet
Au stade - St Laurent du Pont

SORTIES FAMILLES

Mercredi 4 juillet
SORTIE À LA MER AUX SAINTES MARIES DE LA MER.
(Autocar de 50 places). Participation aux frais : 10€ par personne, 5€ pour les - de 16 ans et gratuit pour les - de 4 ans.
Départ 5h45 de Les Echelles et 6h de St Laurent du Pont

Mercredi 11 juillet
LE PETIT TRAIN DE LA MURE Entre VERCORS et OISANS. (16 places en mini bus). Participation aux frais : 10€ par personne et 5€ pour les - de 16 ans.
Départ 7h45 de Les Echelles et 8h de St Laurent du Pont

Inscriptions jusqu'au vendredi précédant la sortie

PAJ 04 76 06 44 23
paj.infos@gmail.com
AAVE 04 79 75 08 16
aave73@yahoo.fr

CABARET FRAPPE SOIREE D'OUVERTURE

JEUDI 5 JUILLET À GRENOBLE
- Gratuit.
Inscription au PAJ pour être accompagné
A l'affiche :
Serghent Garcia
(France / Espagne) Salsa Muffin
Globe-trotter des musiques urbaines
Riké
(France) Chanson métissée
Voix incontournable des Sinsemilia

LA FÊTE DES BAVARDS

LA FÊTE DES BAVARDS
des gourmands
des curieux
des étourdis
des rêveurs
des menteurs
des maladroits
SAMEDI 30 JUIN À ST LAURENT DU PONT (STADE C. BOURSIER)
En cas de pluie, repli Salle des Arts
Dès 9h : fête de fin d'année de l'école du Bourg
Dès 17h et jusqu'au petit matin : Spectacles
Timmo / la Cie Durama-N'Tama - Contes et clowns
La Toquée caquette et les coquins taquinent / Sylvie Santi
"On Thème Pas !" / Atelier de la Pleine Lune et des surprises…
Scène ouverte
A tous les bavards de leur langue, leur corps ou leur instrument de musique…
Organisée en partenariat avec la bibliothèque, le Centre social, les écoles, l'atelier de la Pleine Lune. PAF : 1 €.

MEMENTO

LES MESSES A ST JOSEPH DE RIVIERE

JUIN
Samedi 30 juin à 18h30

JUILLET
Dimanche 15 juillet à 11h00

AOUT
Samedi 4 août à 18h30
Mercredi 15 août à 10h30 à la grotte, suivi du verre de l'amitié

SEPTEMBRE
Samedi 1er septembre à 18h30
Dimanche 16 septembre à 11h00

CALENDRIER 2007
DES MANIFESTATIONS DE LA COMMUNE

	JUILLET	
Samedi 7	feux d'artifice et «Bal du 14 juillet»	Comité des Fêtes
	SEPTEMBRE	
dimanche 2	safari pêche	Opérés du coeur
Dimanche 9	bol d'air - Moto	Comité des Fêtes
	OCTOBRE	
Mercredi 3	assemblée Générale	Sou des Ecoles
Dimanche 7	21 kms de St Jo	Comité des Fêtes
Jeudi 11 et Vendredi 12	don du sang	

CINEMA LE CARTUS

Le cinéma le Cartus est en vacances ! La fermeture annuelle se fera du 3 au 17 juillet inclus.

SCHREK LE TROISIEME
Film américain de Chris Miller et Raman Hui.
Comédie animation
Durée : 1h40. A partir de 6 ans.
Avec les voix de Eddie Murphy, Cameron Diaz, Antonio Banderas, Julie Andrews, Alain Chabat …
L'ogre Schrek n'avait pas quitté son marécage pestilentiel et épousé sa chère Fiona pour devenir roi. C'est pourtant ce qui risque de lui arriver après que son beau-père Harold, clapote soudain sans crier gare. S'il n'arrive pas à dénicher illico un roi avec l'aide de ses fidèles compagnons, l'Ane et le Chat Potté, Schrek deviendra le prochain souverain du Royaume Fort Fort Lointain. Bonjour les ennuis! A moins qu'Artie, le cousin loser de Fiona, ne se laisse convaincre de monter sur le trône à sa place. Mais ce paumé a-t-il vraiment l'étoffe d'un roi ?
Mercredi 27 juin à 17h et 20h45
Jeudi 28 juin à 20h45
Vendredi 29 juin à 20h45
Samedi 30 juin à 20h45
Lundi 2 juillet à 20h45